

Montréal, le 22 août 2007

**Par courriel**

**Destinataires :** Tous les participants

**Objet :** Demande de modifier les tarifs de Société en commandite Gaz Métro  
**Dossier :** R-3630-2007

---

La Régie présente en annexe le calendrier prévu pour la tenue de l'audience dans le dossier mentionné en titre.

Tel qu'indiqué, les parties devront se rendre disponibles pour des journées d'audience de huit heures les 28, 29, 30 et 31 août 2007 et ce, à compter de 8h30 chaque jour. De plus, la journée du 5 septembre 2007 sera réservée aux plaidoiries. Enfin, la Régie demande aux participants de réserver également la journée du 4 septembre pour compléter l'audition de la preuve, si requis.

Afin d'optimiser le déroulement de l'audience, la Régie informe tous les participants que les temps demandés pour la présentation de leur preuve devront être réduits substantiellement, soit de l'ordre d'environ 50 %. La Régie ayant déjà pris connaissance des divers documents déposés, une présentation des faits saillants sera suffisante.

De plus, considérant que tous les sujets, sauf la normalisation du vent, ont déjà fait l'objet de présentations au Groupe de travail et que des demandes de renseignements écrites ont été produites, la Régie demande aux intervenants de restreindre, dans la mesure du possible, la durée de leur contre-interrogatoire.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/pl

P.j.

**DEMANDE DE MODIFIER LES TARIFS DE SCGM À COMPTER  
DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2007  
DOSSIER R-3630-2007 — CALENDRIER DE L'AUDIENCE**

<b>Mardi le 28 août</b>	<b>Mercredi le 29 août</b>	<b>Jeudi le 30 août</b>
<p><b>8h30 : Ouverture de l'audience</b></p> <p>Remarques générales de la Régie</p> <p>Présentation du dossier par SCGM</p> <p>Rapport du groupe de travail sur les sujets du PEN</p> <p>Preuve de SCGM sur le plan d'approvisionnement</p> <p>Preuve de SCGM – Développement rentable du marché résidentiel et propositions tarifaires</p>	<p><b>8h30 :</b> Preuve de SCGM sur le taux de rendement</p>	<p><b>8h30 :</b> Preuve de l'ACIG sur le taux de rendement</p> <p>Preuve du FEÉ sur son Plan d'action</p> <p>Preuve de SCGM sur le compte de nivellement pour le vent</p> <p>Preuve de SCGM sur l'interfinancement relié au profil d'achat de fourniture</p>
<b>Vendredi le 31 août</b>	<b>Mardi le 4 septembre</b>	<b>Mercredi le 5 septembre</b>
<p><b>8h30 :</b> Preuve de l'ACIG (autres sujets)</p> <p>Preuve de FCEI</p> <p>Preuve du GRAME</p> <p>Preuve de OC</p> <p>Preuve de RGCQ</p> <p>Preuve du ROEÉ</p> <p>Preuve de SÉ-AQLPA</p> <p>Preuve de l'UMQ</p>	<p><b>13h00 :</b> Le cas échéant, suite des preuves et contre-preuves</p>	<p><b>8h30 :</b> Plaidoiries</p> <p>Réplique de SCGM</p>